

Berne, le 24 septembre 1971

Note du Service du protocole  
à Monsieur le Chef du Département

---

Séjour privé de l'Empereur et de  
l'Impératrice du Japon en Suisse,  
les 10 et 11 octobre 1971

---

Pour la première fois dans l'histoire du Japon, les souverains nippons entreprendront un voyage officiel à l'étranger. Ils seront reçus notamment par les gouvernements britannique, néerlandais et allemand. Entre deux visites d'Etat, ils ont décidé de se reposer dans notre pays, en y faisant un bref séjour strictement privé les 10 et 11 octobre 1971.

Le programme mis sur pied par les services japonais est le suivant:

Arrivée de l'avion spécial à l'aéroport de Cointrin en fin de matinée du dimanche 10 octobre; visite au Comité international de la Croix-Rouge; déjeuner à la résidence du chef de la mission permanente japonaise auprès des Nations Unies à Genève; logement à l'hôtel Beau-Rivage à Ouchy; excursion dans les environs de Lausanne avec arrêt au Mont-Pélerin et le lendemain départ de Genève par avion spécial pour la République fédérale d'Allemagne au début de la matinée.

La présence de l'Empereur et de l'Impératrice du Japon sur notre territoire constitue un événement sans précédent. Il convient que les autorités fédérales manifestent leur intérêt en prenant quelques dispositions protocolaires.

Au nom du Conseil fédéral, le soussigné souhaitera la bienvenue, avec des représentants du Conseil d'Etat genevois, à l'aéroport de Cointrin et saluera nos hôtes à leur départ. Monsieur Gnägi, Président de la Confédération, s'est déclaré disposé à faire une visite de courtoisie, avec Madame Gnägi, aux souverains japonais à l'hôtel Beau-Rivage à Ouchy à 18 h.15 le dimanche 10 octobre. Monsieur le Président Gnägi avait lui-même été reçu par l'Empereur du Japon à Tokio lors de son séjour au Japon à l'occasion de l'exposition d'Osaka. Des souvenirs seront échangés (portraits de l'Empereur et de l'Impératrice; cristaux de roche et broderie de St Gall ancienne).

Des dispositions ont également été prises pour recevoir et pour s'occuper d'un nombre considérable de journalistes japonais (une centaine) qui suivent leurs souverains. Les polices cantonales genevoise et vaudoise ont été chargées d'assurer la sécurité et de faciliter le déplacement des voitures lors des différents trajets.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Le Chef du Protocole

